



**Découvrez le SPF Affaires étrangères, Commerce  
extérieur et Coopération au Développement**



<b>Mission</b>	<b>4</b>
<b>Notre SPF hier et aujourd'hui</b>	<b>6</b>
<b>Notre organisation</b>	<b>8</b>
<b>Compétences principales</b>	<b>10</b>
<b>Personnel</b>	<b>17</b>
<b>Représentations à l'étranger</b>	<b>18</b>
<b>Travailler pour notre SPF</b>	<b>20</b>

# MISSION

## **Soutenir la politique internationale de la Belgique**

Le Service public fédéral (SPF) Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement constitue le pivot de la politique internationale belge. Notre SPF trace les grandes lignes de la politique étrangère et défend les positions de notre pays, aux niveaux national et international. Notre administration centrale se situe à Bruxelles mais nous appuyons également sur un vaste réseau de représentations diplomatiques à l'étranger. Ces « postes » (ambassades et consulats) mettent quotidiennement en œuvre la politique étrangère.

## **Défendre les intérêts de la Belgique**

Notre SPF défend les intérêts de notre pays à l'étranger. Plus que jamais, notre prospérité et notre sécurité dépendent des événements qui surviennent aux quatre coins du monde. En tant que pays de taille restreinte, notre marge d'influence sur le processus décisionnel international est réduite. La Belgique conclut donc des alliances avec des pays qui partagent les mêmes valeurs et adoptent des positions proches des siennes. Elle choisit en outre de déployer tous les efforts possibles en matière de coopération internationale. Grâce à une attitude privilégiant

le dialogue et le consensus, nous défendons les intérêts de la Belgique dans un contexte de partenariats régionaux, bilatéraux (d'État à État) et multilatéraux (multi-États).

## **Assistance aux compatriotes à l'étranger**

L'assistance et la protection des Belges à l'étranger constitue une priorité. L'administration centrale à Bruxelles ainsi que le réseau des postes se tiennent prêts à apporter une réponse immédiate lors d'une crise ou d'un accident impliquant des Belges à l'étranger. Notre SPF offre à nos compatriotes à l'étranger un service comparable à celui offert par les communes aux citoyens résidant sur le territoire belge.

## **Construire un monde juste, sûr et durable**

Notre SPF œuvre en faveur de la stabilité, de la sécurité, de la justice et de la prospérité mondiales. Notre expertise nous vaut de faire entendre notre voix sur la scène internationale. Nous contribuons ainsi à influencer les processus mondiaux qui concourent au développement. Nous défendons des valeurs fondamentales telles que la démocratie, le respect des droits humains, le développement et la croissance durables au bénéfice de tous.

### **Mission statement**

À travers une diplomatie active, le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement veille partout dans le monde aux intérêts de la Belgique et de nos ressortissants. Nous contribuons ainsi à un monde sûr, juste et durable, basé sur les valeurs partagées, les droits humains et les règles internationales.

# NOTRE SPFHIER ET AUJOURD'HUI



En 1830, la Belgique proclame son indépendance. Confronté aux événements révolutionnaires qui marquent sa naissance, notre pays doit rapidement organiser le pouvoir et mettre en place les structures de l'État. Le ministère des Affaires étrangères du Royaume de Belgique est institué le 26 février 1831. Accompagnant le développement de l'administration centrale, les premiers postes diplomatiques sont ouverts, à Londres et Paris.

Le XIX<sup>e</sup> siècle, marqué par la révolution industrielle, verra un nombre croissant de consulats établis dans le but de soutenir l'activité économique exceptionnelle qui caractérise le pays à cette époque.

Durant les deux guerres mondiales, le ministère se réfugie à l'étranger : au Havre lors de la Première Guerre mondiale et à Londres en 1940-45. Pendant l'entre-deux-guerres, une série de nouvelles compétences incombent aux Affaires étrangères : la conclusion de traités de paix, la réparation des dommages de guerre, la protection d'archives, etc.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la Belgique réoriente profondément sa politique étrangère. Désormais, l'accent porte sur la promotion de la paix au niveau des Nations Unies (ONU), de l'Entente européenne et des alliances régionales.

La diplomatie d'avant-guerre reposait essentiellement sur une approche bilatérale ; autrement dit, elle entretenait principalement des relations d'État à État. Mais après la guerre, le multilatéralisme gagne en importance. Notre pays devait davantage être représenté au sein d'organisations internationales telles que les Communautés européennes, l'ONU, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et le Conseil de l'Europe. La première représentation permanente établie par la Belgique auprès d'une organisation internationale était située à New York, auprès de l'ONU.

Dès le XXI<sup>e</sup> siècle, le ministère des Affaires étrangères – désormais dénommé « Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement » – entend résolument ancrer sa position de plaque tournante en matière de relations internationales :

- en entretenant une collaboration constructive avec les entités fédérées (régions et communautés) ;
- en renforçant les liens avec la société civile ;
- en intensifiant en interne sa fonction de coordination.

Parallèlement, la diplomatie économique et publique continue de gagner en importance.

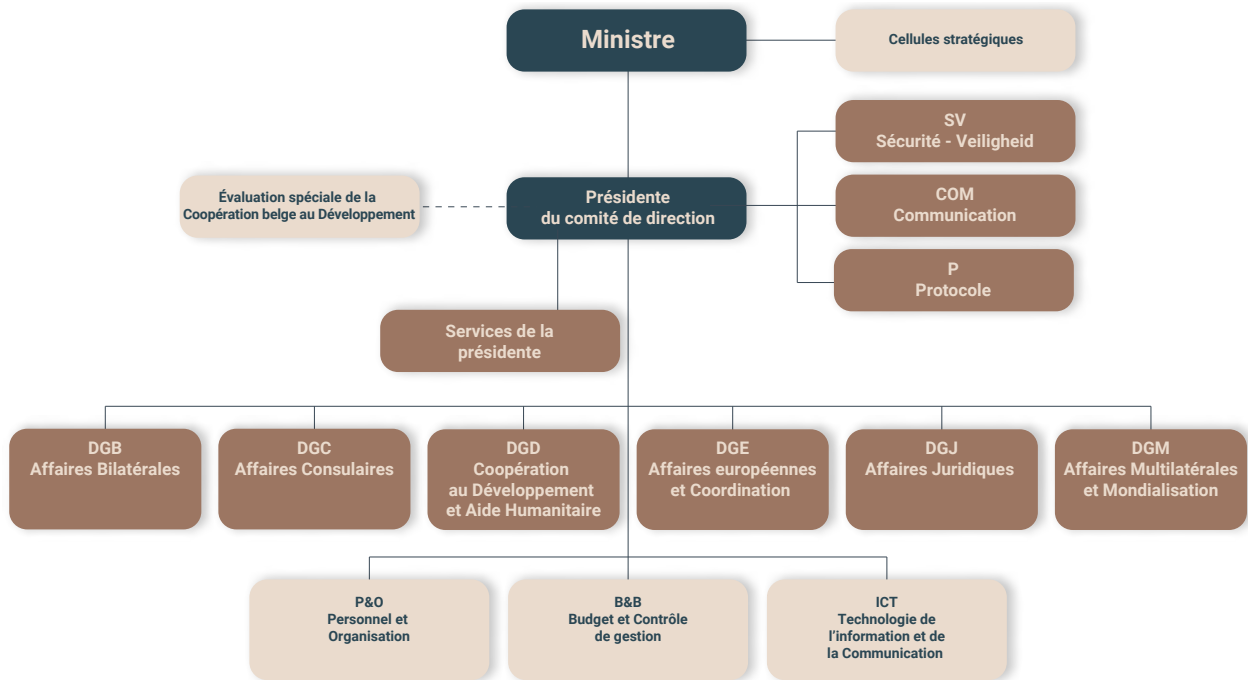
# NOTRE ORGANISATION

Notre SPF est placé sous l'autorité du ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement. Le président du comité de direction assure la direction quotidienne de l'organisation. Le comité de direction – composé du président, de six directeurs généraux, de trois directeurs d'encadrement et de représentants des cellules stratégiques – coordonne les différents services, assure la communication entre eux et veille à la cohérence des politiques.

Notre organisation comporte six directions générales: DGB, DGC, DGD, DGE, DGJ, DGM et trois directions d'encadrement: P&O, B&B, ICT (voir organigramme).

Plusieurs services relèvent directement de l'autorité du président. Ces équipes traitent diverses matières, telles que l'assistance aux compatriotes en danger à l'étranger ([centre de crise](#)), le suivi des représentants diplomatiques étrangers en Belgique ([Protocole](#)) et le financement de projets de consolidation de la paix. De plus, [d'autres services sont en charge de la communication interne et externe](#), de l'inspection des postes, de [l'évaluation de notre aide publique au développement](#) ainsi que des relations avec les régions et les communautés.

# Organigramme



# COMPÉTENCES PRINCIPALES

## Coopération multilatérale (DGM)

Aucun pays ne peut œuvrer seul à l'avènement d'un monde meilleur ; les grands enjeux ne s'arrêtent en effet pas aux frontières. C'est la raison pour laquelle nous collaborons avec des alliés face à des phénomènes tels que le dérèglement climatique, le terrorisme ou encore la migration. La Belgique compte ainsi parmi les membres fondateurs de l'ONU, du Conseil de l'Europe, de l'OTAN, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et, bien entendu, de l'Union européenne (UE). Notre pays est en outre membre de plusieurs dizaines d'institutions et organisations internationales traitant de thèmes aussi variés que les droits humains, le désarmement, la lutte contre la corruption ou la protection du pôle Sud, entre autres. La Belgique est également signataire d'accords internationaux sur des matières premières comme le cacao. [La Belgique privilégie la négociation multilatérale](#) pour trouver des solutions efficaces aux problématiques qui dépassent les frontières.

La Belgique compte de nombreux niveaux de pouvoir différents, qui assument chacun des responsabilités internationales. Au sein des organisations multilatérales, nous devons pourtant parler d'une seule voix. Le SPF Affaires étrangères veille dès lors à la coordination des positions belges, par une concertation régulière avec d'autres institutions fédérales, avec les communautés et les régions.

Nos postes auprès des organisations internationales, les « représentations permanentes », défendent les intérêts de notre pays. Là encore, nous assurons une action concertée avec nos partenaires.

En 2019-2020, [notre pays siégeait pour la sixième fois à titre de membre non permanent du Conseil de sécurité](#) de l'ONU, sous le slogan « bâtir le consensus, agir pour la paix ». La Belgique contribue aux opérations de paix et participe à l'application des sanctions internationales et des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité pour promouvoir la paix et la stabilité dans le monde. Notre pays occupe également un siège à l'Assemblée générale des Nations Unies et est actif dans plusieurs agences spécialisées de l'ONU.

Les droits humains et le droit international humanitaire occupent une place centrale dans notre politique étrangère. Dans nos relations bilatérales comme dans les organisations régionales et internationales telles que le [Conseil des droits de l'homme des Nations Unies](#), l'[UE](#), l'[OTAN](#) et l'[OSCE](#), nous attirons l'attention sur la situation des [enfants dans les conflits armés](#), la protection des civils et les droits des femmes, entre autres.

Notre politique étrangère couvre également la coopération internationale dans les domaines économique, financier et scientifique ainsi que dans la lutte contre la criminalité financière. À cet effet, nous participons au processus décisionnel de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) ainsi que de plusieurs institutions financières dont la Banque mondiale.

Les activités de notre SPF touchent à différentes facettes du développement durable, telles que le climat, l'environnement et les ressources naturelles. Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies fournissent à cette fin un cadre directeur. Les ODD appellent notamment à éradiquer la pauvreté, à protéger la planète et à permettre à chacun de vivre dans la paix et la prospérité.



## Coopération bilatérale (DGB)

Notre SPF défend les intérêts de la Belgique dans les autres pays et vis-à-vis d'eux, et contribue à la formulation de ces intérêts dans notre politique étrangère. Il constitue également un centre de connaissances sur la situation géopolitique dans le monde, au service des collaborateurs du SPF mais aussi des autorités belges en général.

Nous nouons et entretenons régulièrement des contacts politiques et diplomatiques avec d'autres pays. Dans ce contexte bilatéral, nous promouvons des valeurs telles que la démocratie, le bien-être, les droits humains et le respect de la dignité de l'individu. Notre SPF sert en outre de lieu de concertation avec tous les acteurs nationaux qui travaillent dans le domaine de la politique étrangère.

Nous prêtons également une grande attention aux intérêts économiques de notre pays, en étroite collaboration avec les régions et le SPF Économie. La Belgique est en effet la troisième économie la plus ouverte au monde, ce qui rend indispensable une politique coordonnée en matière de commerce extérieur. Un réseau étendu et une image positive à l'étranger sont essentiels.





## Affaires consulaires (DGC)

Notre SPF fait office de maison communale pour les citoyens belges à l'étranger :

- état civil ;
- nationalité ;
- passeports et cartes d'identité ;
- actes notariés ;
- légalisations.

Parmi les plus de 559 516 Belges qui vivent à l'étranger, ceux d'entre eux qui ont atteint l'âge de la majorité peuvent exprimer leur voix aux élections. L'organisation de ces votes à distance relève également de la compétence de notre SPF. Par ailleurs, nous délivrons des visas aux étrangers qui souhaitent visiter la Belgique ou s'établir dans notre pays. Nous mettons tout en œuvre pour moderniser nos services via des applications numériques (eConsul) et la mise à disposition d'un passeport extrêmement sécurisé.

Nos postes peuvent fournir une assistance dans certaines situations impliquant un citoyen belge, comme le prévoit la loi sur l'assistance consulaire. Il s'agit des cas de décès, d'accident grave, de délit grave, de disparition inquiétante, d'arrestation ou de détention, de situation de détresse extrême, de crise consulaire majeure et d'enlèvement international d'enfants lorsque l'enfant et/ou l'un des parents est belge.

## Coordination européenne (DGE)

Les principales institutions de l'UE siègent à Bruxelles: la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil européen. Avec l'intégration croissante de l'Europe et le rôle de plus en plus important que celle-ci joue sur la scène internationale, la mission de l'UE ne cesse de gagner en importance. [Notre SPF définit et représente la politique européenne de la Belgique](#). Nous entretenons des contacts avec des interlocuteurs étrangers, au niveau européen, mais aussi avec des acteurs belges tels que les régions et les communautés. Grâce à cette concertation permanente, notre pays parle d'une seule voix sur la scène internationale. La DGE s'emploie également à sensibiliser le grand public à la politique européenne.



## Coopération au développement (DGD)

[La Coopération belge au Développement](#) regroupe toutes les activités relatives à la coopération au développement cofinancées par notre SPF, tant au niveau national qu'international. Objectif: un développement humain durable dans le monde entier. Pour atteindre cet objectif, nous soutenons des initiatives locales visant à:

- encourager une croissance économique et durable qui puisse profiter à tous ;
- améliorer les conditions de vie de la population dans les pays partenaires ;
- éradiquer la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités.

La politique belge de développement se concentre sur les droits humains, l'innovation et la coopération avec d'autres partenaires tels que des ONG, les institutions européennes et internationales et le secteur privé. Nous nous engageons dans le monde entier pour atteindre les [Objectifs de développement durable](#) (ODD) (voir supra).

Nous soutenons également des initiatives destinées à sensibiliser les Belges à l'importance de la solidarité internationale.

Notre SPF apporte aussi une [aide humanitaire](#) en cas de conflits et de catastrophes naturelles. Nous répondons aux besoins urgents afin de protéger les vies, de prévenir et d'alléger la souffrance, et de préserver la dignité humaine.

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

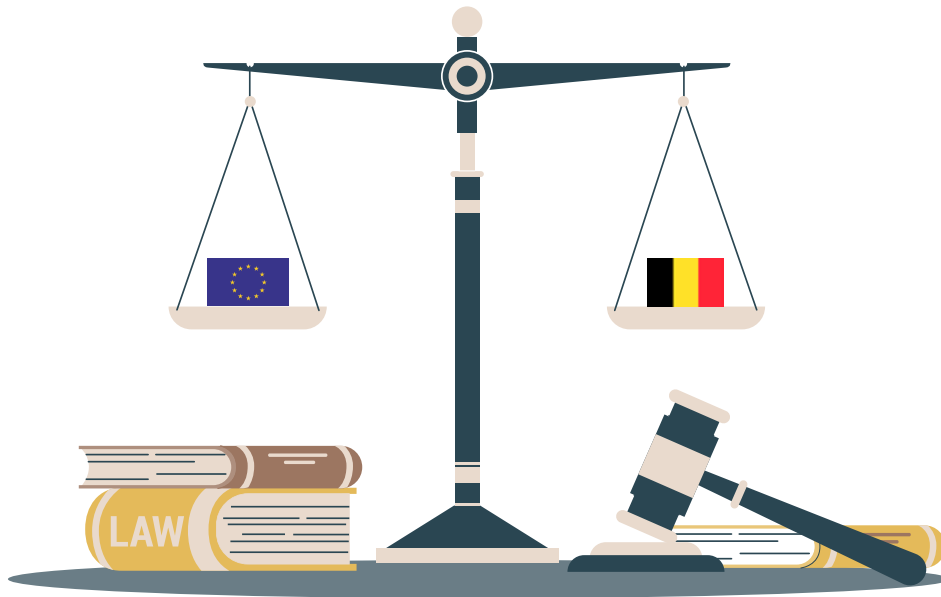


## Activités juridiques (DGJ)

Notre SPF fournit des avis généraux et spécifiques dans tous les domaines du droit liés à son champ d'action : droit international public, droit européen, droit consulaire et diplomatique, droit administratif, droit des contrats de travail, etc.

Les activités de notre SPF sont non seulement influencées par les normes juridiques du droit belge, mais également par celles du droit international et du droit d'autres États. Nous défendons les intérêts de la Belgique devant les tribunaux internationaux, les juridictions de l'Union européenne et de l'Espace économique européen, ainsi que devant les tribunaux belges dans des litiges impliquant notre SPF.

En outre, nous exerçons une fonction clé dans le cadre des traités (depuis la signature et l'assentiment, jusqu'à la ratification, l'entrée en vigueur et l'enregistrement auprès des Nations Unies) et contribuons à l'élaboration de textes législatifs et réglementaires.



# PERSONNEL

Notre SPF compte 3 108 membres du personnel dans le monde entier. Une bonne partie d'entre eux travaillent à l'administration centrale à Bruxelles. Par ailleurs, 1 924 collègues sont actifs dans nos postes à l'étranger.

Nous distinguons carrière intérieure et carrière extérieure. La carrière intérieure correspond au personnel qui travaille de manière permanente à l'administration centrale. Les agents de la carrière extérieure représentent la Belgique dans d'autres pays et auprès des organisations internationales. Ils changent de poste tous les quatre ans. Au terme de deux mandats à l'étranger, ils reviennent travailler quelques années à l'administration centrale à Bruxelles. Nos postes recrutent également du personnel local.

## Membres du personnel à l'administration centrale à Bruxelles

Carrière extérieure	243
Carrière intérieure	941
<b>Total</b>	<b>1 184</b>

## Membres du personnel dans les postes, y compris les représentations permanentes (RP) à Bruxelles et à l'étranger

Carrière extérieure	401
Carrière intérieure	3
Contractuels engagés localement	1 455
Contractuels expatriés	65
<b>Total</b>	<b>1 924</b>
<b>Total général (administration centrale + postes)</b>	<b>3 108</b>

Nous ajustons continuellement notre politique de personnel en fonction des besoins de notre SPF. Nous attachons une importance particulière à la diversité, à la formation et au bien-être au travail.

# REPRÉSENTATIONS À L'ÉTRANGER

L'administration centrale s'appuie sur un réseau de 115 représentations (les « postes ») qui couvrent le monde entier.

Ambassades	87
Consulats généraux	15
Consulats	3
Bureaux diplomatiques	1
Bureau belge	1
Représentations permanentes auprès des organisations internationales	8
<b>Total</b>	<b>115</b>

Chaque type de poste possède des compétences spécifiques :

Les **ambassades** assurent la représentation politique de la Belgique auprès des autorités nationales d'un autre pays (chef d'État, gouvernement, etc.). En règle générale, elles sont établies dans la capitale du pays de leur juridiction. Celle-ci s'étend, parfois, à des pays voisins dans lesquels la Belgique ne dispose pas d'ambassade. Outre leur fonction politique, les ambassades remplissent également un rôle économique et sont compétentes pour la coopération au développement et les affaires consulaires. Les ambassades sont dirigées par un/une ambassadeur/ambassadrice.

Dans certains pays où la Belgique n'a pas d'ambassade, elle dispose d'un **bureau diplomatique** qui travaille sous la supervision de l'ambassade belge établie dans un pays voisin.

Contrairement aux ambassades, **les consulats généraux et les consulats** n'exercent pas de rôle politique. Ils représentent la Belgique auprès des autorités locales de leur juridiction. Outre les activités consulaires (assistance aux compatriotes, octroi de visas, etc.), les consulats généraux et consulats défendent les intérêts économiques de notre pays. Les consulats généraux sont établis dans une grande ville, autre que la capitale, tandis que les consulats se trouvent dans des villes moins connues.

Les **représentations permanentes** constituent les maillons entre la Belgique et les organisations internationales telles que l'UE, l'OTAN, l'ONU et l'OCDE. Elles sont indépendantes des ambassades. Elles représentent notre pays auprès des organisations internationales et y relaient les positions de la Belgique.

Enfin, la Belgique compte 304 **consulats honoraires** à travers le monde, dont les compétences sont plus limitées. Généralement recrutés au sein de la communauté locale, en raison notamment des contacts privilégiés qu'ils y entretiennent, les consuls honoraires possèdent rarement la nationalité belge. Ils ont la plupart du temps leurs propres activités professionnelles et exercent leur fonction de consul honoraire à titre bénévole.

# TRAVAILLER POUR NOTRE SPF

Notre organisation sert, défend et promeut les intérêts de la Belgique et des Belges à l'étranger. Notre travail ne s'effectue pas seulement en Belgique, mais également dans 115 postes, partout dans le monde.

## À l'étranger

Un agent de la carrière extérieure est actif dans trois domaines d'activités différents :

- le domaine politico-économique ;
- le domaine consulaire ;
- le domaine de la coopération au développement.

Cette variété de tâches offre l'opportunité de bâtir une carrière diversifiée. La diplomatie multilatérale peut être votre domaine d'action dans un poste, tandis qu'au sein du poste suivant, vous exercerez la fonction de consul.


Régulièrement, Travaillerpour.be – la plateforme d'offres d'emploi de l'administration fédérale – organise un examen permettant d'accéder à la carrière extérieure. Les candidats qui ont réussi tous les tests intègrent une liste de réserve. Ensuite, ils sont invités, dans l'ordre de leur

classement, à entamer un stage de deux ans. La première année, ils se familiarisent avec les différents services de l'administration centrale ; la seconde année, ils partent en poste à l'étranger.

## Administration centrale à Bruxelles

Pour la carrière intérieure (administration centrale à Bruxelles), outre des analystes en relations internationales et coopération au développement, nous recherchons également des profils tels que des juristes qui maîtrisent le droit belge et international, des experts IT, des spécialistes en communication, des assistants administratifs, des collaborateurs ICT externes (eGov, consultants), des comptables et des profils RH.

Notre SPF emploie à la fois des agents statutaires et contractuels. Les agents contractuels signent un contrat de travail à durée (in) déterminée. Les agents statutaires ne signent pas de contrat, mais sont engagés sur la base du statut des agents de l'État. À l'issue d'un stage d'un an, ils sont nommés à titre définitif en tant que fonctionnaire. Tant les agents statutaires que contractuels doivent réussir un examen auprès de Travaillerpour.be.



Nous recrutons régulièrement des jeunes récemment diplômés qui sont embauchés sous convention premier emploi, un contrat à durée déterminée prolongeable jusqu'à l'âge de 26 ans.

Pour de plus amples informations :  
[diplomatie.belgium.be](https://diplomatie.belgium.be) et [Travaillerpour.be](https://Travaillerpour.be)

### **Stages**

Nous proposons également des stages non rémunérés qui s'inscrivent dans le cadre des études. Un stage au sein de notre SPF constitue une occasion unique d'immersion dans le monde de la diplomatie, du commerce extérieur et de la coopération au développement.

Pour de plus amples informations :  
[estage.diplomatie.be](https://estage.diplomatie.be)

## **Colophon**

### **Rédaction, coordination et conception**

Direction Communication

### **Éditeur responsable**

Theodora Gentzis, présidente du comité de direction

Rue des Petits Carmes 15, 1000 Bruxelles

### **Dépôt légal**

0218/2023/002

### **Droits d'auteur photos**

Belgium MFA

iStockphoto (p.14)





**ROYAUME DE BELGIQUE**

Service public fédéral

**Affaires étrangères,**

**Commerce extérieur et**

**Coopération au Développement**

**.be**